

# CONTRAT DE FORMATION MEDECINE ACADEMIQUE CYCLE 1

Nom :

Prénom :

ADRESSE :

TELEPHONE FIXE :

NATEL :

ADRESSE ELECTRONIQUE :

PROFESSIONS :

DATE DE NAISSANCE :

## **Formation de 185 heures (examens inclus) dès le dimanche 10 novembre 2024**

Début des cours dimanche 10 novembre 2024 - fin des cours dimanche 09 novembre 2025

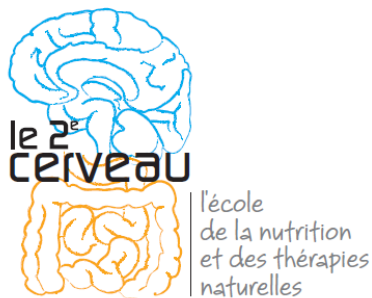
### **Montant à payer : 2300 frs (frais 7h premiers secours BLS-AED non inclus)**

Il est possible de convenir d'un paiement échelonné.

Un acompte de 300frs non remboursable est demandé à l'inscription.

#### **Conditions générales :**

- Ce contrat est conclu entre Le 2<sup>e</sup> Cerveau, représenté par Eric Forestier et l'apprenant, dont le nom figure à la première page.
- L'objet du contrat est la fourniture de 154 heures de formation en anatomie, physiologie, pathologie, psychologie et autres thèmes décrits dans la plaquette de présentation de la formation.
- Les obligations de l'école Le 2<sup>e</sup> Cerveau sont de fournir des prestations conformes au contenu décrit dans le descriptif des cours.
- L'apprenant doit payer le prix de la formation. Un acompte de 300frs est demandé à l'inscription. Il est dû et non remboursable.
- Une fois l'étudiant inscrit, l'apprenant peut se désengager librement de la formation jusqu'au 10 septembre 2024 inclus. Seul le montant de l'acompte reste acquis par l'école. S'il se désengage entre le 11 septembre et le 10 octobre 2024 inclus, 50% du montant de la formation est due (1150frs). S'il se désengage à partir du 11 octobre, le montant total de la formation est dû.
- L'inscription est validée par la signature de ce document et/ou le paiement de l'acompte (ou d'un premier versement). Le désengagement ne se fait que par écrit (courrier ou email avec demande de confirmation de réception). Aucun désengagement ne sera accepté par message vocal ou via une quelconque application de messagerie. Le désengagement est ensuite confirmé par Le 2<sup>e</sup> Cerveau par retour d'email.
- Si l'apprenant devait arrêter les cours, quelle qu'en soit la raison, il ne sera procédé à aucun remboursement et les mensualités encore non versées sont dues en intégralité. L'apprenant pourrait par contre bénéficier de l'ensemble des supports de formation. Il pourrait encore reprendre, sans frais supplémentaire et au stade où il s'est arrêté, la formation à une session ultérieure (à la session après celle où il est inscrit, sauf accord contraire négocié ; idéal en cas de grossesse ou en cas d'accident par exemple).
- De manière unilatérale, l'école se réserve le droit de mettre fin au contrat de formation en cas d'incompatibilité d'humeur ou de comportement inadéquat envers un ou plusieurs autres apprenants afin de préserver l'équilibre et le bien-être du groupe en formation.
- Les cours se payent en fin de mois aux échéances prévues, si un échelonnement de paiement est convenu.
- Le montant demandé pour la formation est 2300 frs auquel il faut ajouter le montant pour les 7h de BLS-AED-premiers secours. Il n'y a pas de frais de dossier ni d'examen en sus.
- Il est possible de faire valoir une validation d'acquis pour une formation de 7h en BLS-AED et premiers secours de moins de 2 ans ; la date prise en compte pour le calcul des 2 ans est celle de la date de l'examen final.
- Les cours, le support de cours, le matériel pédagogique et les vidéos sont soumis à la protection par le droit d'auteur. Aucune utilisation ni reproduction ni diffusion n'est autorisée en dehors du cadre de cette formation.
- Pour obtenir le diplôme, 80% de présence au cours est demandée. Le cours suivi par zoom en même temps que les apprenants en présentiel est considéré comme une présence en cours. Les exercices pédagogiques seront alors pratiqués en distanciel par zoom



# CONTRAT DE FORMATION MEDECINE ACADEMIQUE CYCLE 1

Nom :

Prénom :

avec le groupe en présentiel. Le cours visionné en replay en cas d'absence à la date du cours n'est pas considéré comme une présence en cours. Pour obtenir le diplôme, il faut avoir suivi le cours de 7h en BLS-AED-Premiers secours ou avoir obtenu la validation d'acquis et pour passer l'examen, il faut avoir suivi ce cours ou prouver d'une inscription à une session de formation.

- Les enregistrements vidéos seront transmis régulièrement. A de rares occasions, il est possible que l'enregistrement vidéo ne puisse pas être réalisé ni un enregistrement audio effectué.
- Les enregistrements vidéos servent à un usage privé et ne seront en aucun cas divulgués à des tiers ni mis en ligne d'aucune manière que ce soit. La reproduction est interdite.
- Une attestation de participation aux cours sera remise le jour du dernier cours de la formation pour ceux qui le demandent.
- Si un formateur ne pouvait assurer certains cours quelles qu'en soient les raisons, les cours seront reprogrammés dans un délai raisonnable. Dans ce cas les cours seront reprogrammés par Doodle ; les jours choisis étant ceux où il y a le plus de participants inscrits.
- Il est possible qu'une date prévue soit sujette à changement, même si cette situation reste exceptionnelle.

Conclu et signé en 2 exemplaires à Yverdon le,

La première page sera paraphée et le nom et prénom de l'apprenant reporté aussi en 2<sup>e</sup> page.

Le 2<sup>ème</sup> Cerveau

L'apprenant

Montant à virer sur le compte : Swiss Post – Postfinance, Nordring 8, CH-3030 Berne

Détenteur du compte : Le 2<sup>e</sup> Cerveau, Eric Forestier

Numéro de compte : 12-362554-2

IBAN : CH29 0900 0000 1236 2554 2